



Héberger des roms, et qu'ils puissent travailler, quelles conditi

Par **JCVAub**, le **06/10/2011** à **11:01**

Bonjour, Bonjour! J'ai recueilli deux couples et 1 enfants suite à expulsion, à la rue avec bagages.

Peuvent-ils séjourner chez moi? en touristes? en chercheurs de travail? Quel droit ont-ils de rester et travailler au juridique réel, l'effectuation n'étant que trop zéro. Et le GISTI surchargé. Par exemple pourraient-ils hébergés par moi, travailler à de l'auto-construction de ma maison, en alternant leurs séjours? Ou. Et moi donneur de travail. merci!

Par **corimaa**, le **06/10/2011** à **13:18**

[citation]J'ai recueilli deux couples et 1 enfants [/citation]

On dirait que vous avez recueilli 2 couples de chats et un chaton !

Recevoir chez vous des roms, ben je vous souhaite bien du courage, dans pas longtemps vont arriver les cousins, les freres... et les travaux, ne vous inquietez pas, ils vont les faire, mais pour eux, car votre maison ne va pas tarder à leur appartenir.

Je crois que votre bon coeur vous empeche de voir la realité...